

## Accessibilité

**Vous êtes en situation de handicap temporaire / permanent, ou souffrez d'un trouble de santé invalidant ? Nous vous accompagnons sur toutes les formations du Cnam (à la carte / alternance / VAE) et les bilans de compétences.**

Dès votre premier contact avec notre équipe, un accueil et une information spécifique vous seront réservés, permettant l'égalité des chances tout au long de la formation.

En liaison avec la mission HANDI'CNAM, notre référente handicap régionale analysera les aides et moyens spécifiques de compensation à mobiliser afin de valider votre capacité à vous accueillir et vous proposer un parcours le plus inclusif possible, avec un suivi individualisé en lien avec les acteurs du handicap.

Nous pourrions ainsi :

- Anticiper vos besoins et vous aider tout au long de votre parcours de formation
- Vous proposer un aménagement et une adaptation de votre parcours de formation après l'étude de vos besoins et les moyens de compensation à mettre en œuvre (majoration du temps d'épreuve, preneur de notes, documents en gros caractères)
- Vous apporter une aide pour les démarches administratives (aménagement du rythme de cours, sollicitation de matériel pour le suivi des cours, dossier d'aménagement d'examens)
- Être un relais auprès des équipes pédagogiques : formateurs et équipes dans chaque centre
- Représenter un lien avec l'entreprise dans le cas de stage ou contrat d'alternance
- Assurer un accompagnement tout au long de votre formation

**Ces aménagements sont réalisés sous certaines conditions.**

Pour bien faire, prenez rapidement rendez-vous avec notre référente handicap, et préparez quelques documents essentiels tels que :

- Votre fiche élève en situation de handicap remise par le collaborateur Cnam si vous avez déjà eu un premier rendez-vous
- Si vous la possédez, votre Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Idéalement des demandes de compensation pour la formation et les examens en cours de validité.
- Vos certificats médicaux mentionnant vos besoins d'aménagements.

**Votre contact référente handicap**

Marie-Hélène Sainlez

Mail : [handi@cnam-paysdelaloire.fr](mailto:handi@cnam-paysdelaloire.fr)





gefiph

ouvrir l'emploi  
aux personnes handicapées



